



Le 26 mai 2025

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 21 mai 2025, le règlement n° 352-2025 - Règlement harmonisé applicable par la sûreté du Québec et l'autorité compétente relativement à la sécurité publique, à la protection des personnes et des propriétés, aux animaux, aux nuisances, au colportage, au stationnement, au parc linéaire et aux regrattiers et prêteurs sur gages, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 26 mai 2025.

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier